

CP - Un nouveau cycle préparatoire au Conservatoire

Le Conservatoire de la Ville de Colmar a obtenu l'agrément du Ministère de la Culture pour la mise en place d'une Classe Préparatoire à l'Enseignement Supérieur (CPES) dans la spécialité musique.

L'obtention de cet agrément a été confirmé par le Ministère de la Culture par un arrêté préfectoral en date du 30 juin 2022 et concerne cinq établissements publics d'enseignement artistique initial du Grand Est constitués en réseau. Le Conservatoire de Colmar proposera ainsi ce CPES conjointement avec les conservatoires de Mulhouse, Épinal, Strasbourg et Nancy.

OBTENTION DU STATUT ÉTUDIANT

Loin d'être un simple changement de dénomination, la création de la CPES est un atout majeur tant pour l'établissement que pour ses élèves. En effet, les élèves de la classe préparatoire musique bénéficieront désormais du statut étudiant et de tous les avantages qui y sont liés : **bourses du CROUS et aides sociales, APL, réductions dans de nombreux musées, cinémas et théâtres...** Avec **une carte étudiant attestant** du nouveau statut.

Cette classe préparatoire a pour objectif la mise en commun de l'offre de formation à l'échelle régionale en créant des passerelles entre les établissements, et ce dans le respect des identités de chaque conservatoire. Outre le souhait d'un enseignement harmonisé et exigeant, garantissant une insertion dans l'enseignement supérieur, l'un des intérêts majeurs est de **promouvoir l'égalité des chances par l'obtention du statut étudiant**, rendu possible par cet agrément.

L'agrément a été obtenu pour les disciplines suivantes :

- Toutes disciplines instrumentales
- Chant soliste
- Jazz et musiques improvisées

Ce cycle concerne environ **200 élèves par an**, actuellement inscrits dans les cycles à orientation professionnelle et de perfectionnement amenés à intégrer ce nouveau cycle préparatoire.

Les partenariats avec les phalanges musicales pouvant offrir des stages aux étudiants de ce nouveau cycle, comme les rencontres avec les grands artistes-interprètes d'aujourd'hui, se trouvent ainsi renforcés au sein du réseau, chaque établissement nourrissant des échanges fructueux avec les structures de diffusion de son territoire, comme par exemple avec les orchestres professionnels et les maisons d'opéra.

CONTACT PRESSE

Manon Lovasz - Attachée de presse
Ville de Colmar - Colmar Agglomération
06 79 80 49 18
manon.lovasz@colmar.fr